

## Notules sur les Hyménoptères Symphytes

(7<sup>e</sup> série)

par J. PASTEELS

### 27. *Distega stenocephala* n. sp.

♀ Tête noire, en jaune les pièces buccales et le clypéus. Thorax et abdomen jaunes, sauf les faces supérieures du pronotum et du mésonotum, l'apex des tibiai, la face postérieure des basitarses et les derniers articles tarsaux, ainsi que la gaine-tarière qui sont noirs (sans reflets métalliques). Ailes légèrement cendrées, à nervation noire.

Tête et thorax lisses, imponctués, à pilosité grisâtre.

Tête très rétrécie en arrière des yeux. Vues de haut, les orbites postérieures ne sont pas plus longues que la moitié de l'œil. Espace postocellaire bien limité latéralement et en avant, subquadratique (1 1/4 fois plus large que long). Triangle ocellaire un peu moins haut que large, dont la base se trouve très en avant de la ligne postoculaire. POL/OOL = 1/1,5. Pas de crête frontale transverse, un sillon continu s'étendant depuis l'ocelle antérieur jusqu'au tubercule sus-antennaire. L'écusson frontal est limité sur le côté par des crêtes mousses. Yeux nettement convergents vers l'avant. Clypéus bombé, quatre fois plus large que long, légèrement échancré à son bord antérieur.

Antennes filiformes, à peine rétrécies à leur extrémité, à taches sensorielles très perceptibles. La longueur des articles se trouve dans les rapports suivants : 6-6-20-22-14-7-6-5-5. Scape et pédicelle 1 1/2 fois plus longs que larges à leur extrémité. Pénultième article 1 1/2 fois plus long que large.

Mésonotum légèrement bombé. Scutellum pentagonal et plat. Ailes antérieures : 3<sup>e</sup> cellule cubitale aussi longue que les deux premières réunies.

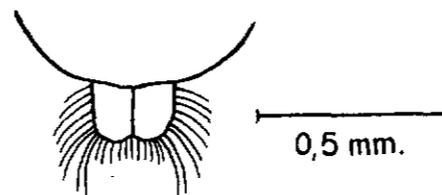
Pattes postérieures présentant les rapports suivants : tibiai 60 ; basitarse 25 ; reste du tarse 25.

Gaine-tarière : cf. fig. Vue de côté en forme de lame de couteau, sa largeur égalant celle du basitarse.

Taille 5 mm.

Holotype : Congo belge : Territoire de Dibaya ; Kamponde 1945 (Rev. Fr. ALLAER). Musée du Congo belge, Tervueren.

Cette espèce, qui suivant notre clef de 1949, aboutit à *D. abdominalis* FORSIUS, est aisément reconnaissable, par la forme étroite de la tête postérieure, la couleur jaune du clypéus et de la face inférieure du thorax, ainsi que par la forme très caractéristique de la gaine-tarière.



Gaine-tarière de *Distega stenocephala* n. sp. vu par le dessus.

### 28. *Anataxates Gaullei* KONOW au Congo belge

Cette espèce n'était connue que du Sénégal, et du Dahomey. Son territoire de répartition doit être considéré comme s'étendant considérablement vers le Sud, car nous pouvons signaler un exemplaire ♀, conservé au Musée du Congo, récolté par H. J. BRÉDO, à Bambesa en II-1934.

### 29. Asymétrie et sens de la « droite et de la gauche » chez la larve de *Argé ustulata*

Cette larve vivant sur *Salix capraea* (et parfois sur le Bouleau), a été décrite en détail par BRISCHKE et ZADDACH (1862) et par P. CAMERON (1885), puis par ENSLIN (1917). Aucun des auteurs n'a toutefois signalé une particularité des plus étranges que nous avons retrouvé cet été sur des exemplaires provenant, les uns de la Forêt de Soignes, les autres du Tyrol (Sölden im Öztal). La larve ronge le bord de la feuille en s'accrochant le long de ce bord. De ce fait, un côté est exposé à la lumière, l'autre à l'ombre. Or, le côté « lumière » de toutes les larves observées (plus d'une trentaine), était constamment plus pigmenté que le

côté « ombre ». A première vue, la larve paraissait d'un vert plus foncé du côté supérieur de la feuille, d'un vert plus blanchâtre du côté inférieur. Le résultat produit une remarquable homochromie vis-à-vis des feuilles du Saule marceau. Un examen attentif de larves entières ou disséquées montre cependant, que cette asymétrie de coloration ne porte que sur le pigment mélanique, tant diffus, que localisé au niveau des taches pilifères ou sur les macules de la tête. On comprendra facilement que le côté mélanique correspond à la face tournée vers la lumière. Mais ce qui est plus singulier, c'est que de façon constante, sur 15 larves récoltées en Belgique, sur 18 larves ou prépupes trouvées au Tyrol, le côté coloré se trouvait toujours à droite. Il faut donc admettre que la larve d'*Arge ustulata* « connaît » de façon quelconque sa droite et sa gauche, puisqu'elle se place toujours avec le côté droit vers la lumière. Aucune trace de cette asymétrie n'a été figurée par BRISCHKE, mais sa figure est à petite échelle et de qualité médiocre. La figure de CAMERON est nettement meilleure et représente une larve plus colorée à gauche.

S'agit-il d'une particularité locale, ou d'une simple distraction de l'auteur (qui ne signale pas cette asymétrie dans son texte)? Une enquête ultérieure méritait d'être faite à ce propos, ainsi que d'ailleurs une expérimentation, simple à réaliser, sur l'insecte vivant. Ajoutons que l'adulte est parfaitement symétrique.

#### TRAVAUX CITES

- BRISCHKE C. G. A. et ZADDACH G., 1862-1865, *Schrift. Königl. Physik, Ökonom. Ges. Königsberg*, 6, Abt. 2, p. 1-77.  
 CAMERON P. « A monograph of the British phytophagous Hymenoptera » vol. 2, 1885.  
 ENSLIN « Die Tenthredinoidea Mitteleuropas ». *Beihefte D. ent. Gesellsch.* 1912-1917.  
 PASTEELS J. 1949, Tenthredinidæ in *Exploration Parc Nat. Albert, Mission G. F. DE WITTE*, fasc. 60.

## BULLETIN & ANNALES

de la Société Entomologique de Belgique

Le prix de chaque volume isolé des *Annales* est porté à trois cinquante francs.

Le prix de chacun des tomes I à VI du *Bulletin* est de cent francs.

Le prix de la collection des tomes I à LXXXVI des *Annales Bulletin et Annales* a été fixé à vingt-cinq mille francs (assemblée du 14 janvier 1951).



## MEMOIRES

de la Société Entomologique de Belgique

Les *Mémoires* de la Société, d'importance variable, paraissent à intervalles irréguliers. Prix de chaque volume: I (90 fr); II (90 fr); III (75 fr); IV (75 fr); V (140 fr); VI (75 fr); VII (75 fr); VIII (75 fr); IX (75 fr); X (140 fr); XI (75 fr); XII (75 fr); XIII (75 fr); XIV (75 fr); XV (75 fr); XVI (75 fr); XVII (90 fr); XVIII (90 fr); XIX (90 fr); XX (110 fr); XXI (90 fr); XXII (110 fr); XXIII (150 fr); XXIV (450 fr); XXV (90 fr).

Le prix de la collection des tomes I à XXV des *Mémoires* a été fixé à deux mille deux cents francs (assemblée générale du 14 janvier 1951).



## TABLES GENERALES

de la Société Entomologique de Belgique

Table générale des *Annales* (I-XXX) par A. LAMEERE (1887), 250 francs belges.

Table générale des *Bulletin et Annales* (XXXI-LXXX), *Bulletin* (I-VI) et *Mémoires* (I-XXIV), 1888-1944, et *Répertoire des Travaux cités* dans les comptes rendus des assemblées mensuelles de 1902 à 1944, par J. COOREMAN (1950), 250 francs.



Les Membres de la Société désirant obtenir les volumes antérieurs à l'année de leur réception, jouissent d'une réduction d'un tiers de la valeur.